



Province
de Liège

Laboratoire

COMMUNE

26 AOUT 2019



DEMANDEUR:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEGLISE
Madame BAAR Aline
Employée d'administration
Rue du Chaudfour, 2
6860 LEGLISE

Liège, le 20 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE: E/19 3072

Laboratoire provincial
Ernest Malvoz

Quai du Barbou, 4
B - 4020 LIEGE
Tél. : +32.42797966
Fax : +32.42795906
www.provincedeliege.be
N° d'entreprise: 0207.725.104

DEMANDE:

Objet: analyse de trois échantillons d'eau de distribution.

Date: 12/08/2019.

Référence: D12/08/2019.

PRELEVEMENT(S):

3 échantillons prélevés par nos soins sous accréditation (ISO 5667-3, ISO 5667-5, ISO 19458) le 12/08/2019.

Identification: tableau I.

Réception au laboratoire: 12/08/2019.

ESSAI(S):

Dossier traité: du 12/08/2019 au 20/08/2019
Paramètres microbiologiquesensemencés le 12/08/2019.

Résultats: tableau II.

Département Qualité

I. HUBIN

Responsable technique

GREGOIRE Ch.

RAPPORT D'ANALYSE: E/19 3072**TABLEAU I: Identification des échantillons prélevés le 12/08/2019.**

REF. LABO	REF. CLIENT	SITE	ENDROIT	DESCRIPTION
01-0	ZLEGLISE1 Ebly Habarou, 11	Commune de Léglise	Cuisine	eau de distribution limpide, incolore
02-0	ZLEGLISE4 Louftémont Behême Rue de la Chapelle, 19	Commune de Léglise	Cuisine	eau de distribution limpide, incolore
03-0	ZLEGLISE5 Witry Winville Rue de Saint-Hubert, 47	Commune de Léglise	Cuisine	eau de distribution limpide, incolore

TABLEAU II: Résultats.

01-0: ZLEGLISE1 Ebly Habarou, 11

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Température eau sur site (#)	16.5	° C	-----	-----	Méthode propre
Nitrates (#)	14	mg/l	50	-----	Chromatographie ionique-EPA 300.0 (1993)
Chlore libre sur site (#)	< 0.030	mg/l	-----	0.25	Méthode propre - spectrométrie
Couleur (#)	< 5	° Haz	-----	(**)	Méthode dérivée de NF EN ISO 7887 - méthode C
Odeur	acceptable	-----	-----	(**)	Méthode propre
Saveur	acceptable	-----	-----	(**)	NF T 90-035
Turbidité sur site(#)	<1.0	NTU	-----	(**)	Méthode dérivée de ISO 7027
Conductivité (#)	189	µS/cm à 20°C	-----	2500 (**)	NF EN 27888 - ISO 10523
pH au laboratoire (#) à 16.9 °C	7.20	-----	5.5 - 9.5	-----	NF EN 27888 - ISO 10523
Ammonium (#)	< 0.050	mg/l	-----	0.5	Spectrométrie d'absorption moléculaire en kit
Nitrites (#)	< 0.020	mg/l	0.5	-----	Spectrométrie d'absorption moléculaire - Rodier 7 ème édition
Germes aérobies totaux à 22°C (#)	13	ufc/ml	-----	(**)	ISO 6222
Bactéries coliformes (#)	7	ufc/100ml	-----	0	BRD 07/20-03/11
Escherichia coli (#)	0	ufc/100ml	0	-----	BRD 07/20-03/11
Entérocoques intestinaux (#)	0	ufc/100ml	0	-----	ISO 7899-2
Clostridium perfringens y compris les spores (#)	0	ufc/100ml	-----	0	ISO 14189

Déclaration de conformité :

L'échantillon présente un dépassement des valeurs paramétriques indicatives pour : Bactéries coliformes.

Le laboratoire ne prend pas en compte l'incertitude de mesure pour déclarer la conformité.

(*) Valeurs maximales admissibles selon Art. D.185 du Code de l'eau – Annexe réglementaire 31 et selon l'Arrêté Ministériel accordant dérogation aux dispositions relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans certaines parties de votre commune.
Les prélèvements pour les métaux ont été réalisés selon la méthode FST.

(**) Les résultats doivent être acceptables pour le consommateur, être comparés aux précédents et ne subir aucun changement anormal dans le temps.

RAPPORT D'ANALYSE: E/19 3072

02-0: ZLEGLISE4 Louftémont Behême Rue de la Chapelle, 19

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Température eau sur site (#)	16.8	° C	-----	-----	Méthode propre
Nitrates (#)	6.9	mg/l	50	-----	Chromatographie ionique-EPA 300.0 (1993)
Couleur (#)	< 5	° Haz	-----	(**)	Méthode dérivée de NF EN ISO 7887 - méthode C
Odeur	acceptable	-----	-----	(**)	Méthode propre
Saveur	acceptable	-----	-----	(**)	NF T 90-035
Turbidité sur site(#)	<1.0	NTU	-----	(**)	Méthode dérivée de ISO 7027
Conductivité (#)	52	µS/cm à 20°C	-----	2500 (**)	NF EN 27888 - ISO 10523
pH au laboratoire (#) à 16.9 °C	6.40	-----	5.5 - 9.5	-----	NF EN 27888 - ISO 10523
Ammonium (#)	< 0.050	mg/l	-----	0.5	Spectrométrie d'absorption moléculaire en kit
Nitrites (#)	< 0.020	mg/l	0.5	-----	Spectrométrie d'absorption moléculaire - Rodier 7 ème édition
Germes aérobies totaux à 22°C (#)	53	ufc/ml	-----	(**)	ISO 6222
Bactéries coliformes (#)	0	ufc/100ml	-----	0	BRD 07/20-03/11
Escherichia coli (#)	0	ufc/100ml	0	-----	BRD 07/20-03/11
Entérocoques intestinaux (#)	0	ufc/100ml	0	-----	ISO 7899-2
Clostridium perfringens y compris les spores (#)	0	ufc/100ml	-----	0	ISO 14189

Déclaration de conformité : l'échantillon est conforme (pour les paramètres analysés). Le laboratoire ne prend pas en compte l'incertitude de mesure pour déclarer la conformité.

(*) Valeurs maximales admissibles selon Art. D.185 du Code de l'eau - Annexe réglementaire 31 et selon l'Arrêté Ministériel accordant dérogation aux dispositions relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans certaines parties de votre commune. Les prélèvements pour les métaux ont été réalisés selon la méthode FST.

(**) Les résultats doivent être acceptables pour le consommateur, être comparés aux précédents et ne subir aucun changement anormal dans le temps.

RAPPORT D'ANALYSE: E/19 3072

03-0: ZLEGLISE5 Witry Winville Rue de Saint-Hubert, 47

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Température eau sur site (#)	16.9	° C	-----	-----	Méthode propre
Nitrates (#)	2.4	mg/l	50	-----	Chromatographie ionique-EPA 300.0 (1993)
Couleur (#)	< 5	° Haz	-----	(**)	Méthode dérivée de NF EN ISO 7887 - méthode C
Odeur	acceptable	-----	-----	(**)	Méthode propre
Saveur	acceptable	-----	-----	(**)	NF T 90-035
Turbidité sur site(#)	<1.0	NTU	-----	(**)	Méthode dérivée de ISO 7027
Conductivité (#)	71	µS/cm à 20°C	-----	2500 (**)	NF EN 27888 - ISO 10523
pH au laboratoire (#) à 17.3 °C	7.30	-----	6.5 - 9.5	-----	NF EN 27888 - ISO 10523
Ammonium (#)	< 0.050	mg/l	-----	0.5	Spectrométrie d'absorption moléculaire en kit
Nitrites (#)	< 0.020	mg/l	0.5	-----	Spectrométrie d'absorption moléculaire - Rodier 7 ème édition
Germes aérobies totaux à 22°C (#)	21	ufc/ml	-----	(**)	ISO 6222
Bactéries coliformes (#)	0	ufc/100ml	-----	0	BRD 07/20-03/11
Escherichia coli (#)	0	ufc/100ml	0	-----	BRD 07/20-03/11
Entérocoques intestinaux (#)	0	ufc/100ml	0	-----	ISO 7899-2
Clostridium perfringens y compris les spores (#)	0	ufc/100ml	-----	0	ISO 14189

Déclaration de conformité : l'échantillon est conforme (pour les paramètres analysés). Le laboratoire ne prend pas en compte l'incertitude de mesure pour déclarer la conformité.

(*) Valeurs maximales admissibles selon Art. D.185 du Code de l'eau - Annexe réglementaire 31.

(**) Les résultats doivent être acceptables pour le consommateur, être comparés aux précédents et ne subir aucun changement anormal dans le temps.

(#) : Essai accrédité

REMARQUES:

Les résultats ne concernent que les objets soumis aux essais et ne peuvent être reproduits. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Le présent document ne peut être reproduit, sinon en entier, sans accord du laboratoire.

Aucune donnée ne sera diffusée à des tiers non concernés par cette prestation sauf lorsque le laboratoire est tenu par la loi ou autorisé par des dispositions contractuelles à divulguer des résultats.

Les incertitudes de mesures pour les méthodes quantitatives (pour les paramètres accrédités), les procédures d'essais et le rapport de prélèvement le cas échéant sont disponibles sur simple demande. Les incertitudes de mesures non disponibles pour les méthodes qualitatives de microbiologie ont été estimées par l'analyse des facteurs de risques.

Le processus de traitement des réclamations est le suivant : en cas de réclamation, nous vous serions grés de bien vouloir adresser un mail à laboratoire@provincedeliege.be en stipulant le numéro du rapport concerné. Le laboratoire vous informera du traitement de celle-ci.

Sauf demande écrite du client, les échantillons seront éliminés :

- immédiatement pour les échantillons soumis à l'analyse microbiologique

- 1 mois après la réalisation des essais pour les échantillons soumis aux autres analyses.

Dans le cas d'analyse d'eau de piscine, un tableau récapitulatif des résultats se trouve en annexe du présent rapport.